N

S^ON 270 D FEUILLE N°2

SECTION 270 ZO

SECTION AB

SECTION AB

SECTION AD

S^ON 252 AN

252 AO

Ruisseau du Chiffouët

Rue du Chiffouët

Impasse du Chiffouët

Rue Dahouët

Rue Saint-Sauveur

Rue Abbé Garnier

Rue Général de Gaulle

Rue du Pont

Rue du Dinard

Lanjouan (C^ie dép. n°168)

LE PETIT LANJOUAN

LES TERTRES

(Camping)

CHÂTEAU D'EAU

COLLÈGE HENRI AVRIL

Rue (C^ie dép. n°168)

397.600

397.500

397.400

397.300

241.600 241.700 241.800 241.900 242.000 242.100 242.200 242.300 242.400

BUREAU D'ETUDE
Espaces publics et architecture
Urbanisme et paysage

13,Petite Avenue de Longchamp
44300 NANTES
Tel : 02 40 76 56 56
Fax : 02 40 76 01 23

PAYSAGES DE L'OUEST

Jean Christophe PEUREUX
Architecte paysagiste

Jean Luc LE MANCQ
Architecte urbaniste

Commune de LAMBALLE (22)
Z.P.P.A.U.P.

TITRE DU PLAN : **Carte de gestion de la Z.P.P.A.U.P. – Plan de détail du Secteur A –**

Pièce 3.1.b$_2$
Plan 2
Section AC

Modifications :

Date : Avril 2001

STADE D'ETUDE :

Echelle : 1/1.000

CODE : U082

LÉGENDE

■■■■ LIMITE DU "SECTEUR A"

■ Monuments Historiques

- Prescriptions Architecturales -:

▬▬ IMMEUBLE NON MODIFIÉ DEPUIS SON ORIGINE, OÙ TOUTE MODIFICATION DE LA STRUCTURE EST TRÈS LIMITÉE,
OU
IMMEUBLE AYANT SUBI DES MODIFICATIONS DONT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DEVRONT PERMETTRE DE RETROUVER OU DE SE RAPPROCHER DES DISPOSITIONS D'ORIGINE.

TOUT PROJET DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS DE RÉNOVATION CORRESPONDANT À LA TYPOLOGIE DE LA CONSTRUCTION CONCERNÉE.

●●●●●● IMMEUBLE OÙ AUCUN ÉLÉMENT NE PERMET DE RECONNAÎTRE LA STRUCTURE D'ORIGINE,

TOUT PROJET DE RÉNOVATION OU DE RECONSTRUCTION DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONSTRUCTION NEUVE CORRESPONDANT AUX TYPOLOGIES DE CONSTRUCTION AUTORISÉES DANS CE SECTEUR. (VOIR CARTE DE RÉFÉRENCE TYPOLOGIQUE, Pièce 3.1.b$_1$)

- Prescriptions urbaines - :

TOUT PROJET DE RÉNOVATION OU DE RECONSTRUCTION DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS URBAINES DE LA FICHE U3.

- Prescriptions Paysagères - :

●●●●●● RIPISYLVE (VOIR **FICHE P3**)

• VÉGÉTAUX DES RUES ET DES PLACES

○ ○ ALIGNEMENTS A GRAND DÉVELOPPEMENT (VOIR **FICHE P5**)

○○○ ALIGNEMENTS A PETIT DÉVELOPPEMENT(VOIR **FICHE P6**)

VOCABULAIRE VÉGÉTAL DES PLACES(VOIR **FICHE P7**)

• VÉGÉTAUX DES PARCS ET JARDINS

PARCS ET JARDINS(VOIR **FICHE P9**)

MAIL DE LA COLLÉGIALE(VOIR **FICHE P8**)

TOUT PROJET DEVRA ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS PAYSAGÈRES CORRESPONDANT AUX TYPOLOGIES REPRÉSENTÉES.